

Tous
engagés

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Inclus les intérêts des parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 1,25 % pour l'année 2019.

Excédents avant ristournes aux membres	7 806 000 \$
Virements réglementaires et autres	(2 861 000) \$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et parts sociales	(2 000) \$
Ristournes aux membres	(1 185 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(172 000) \$
Récupération d'impôts	315 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) (ristournes aux membres)	870 000 \$
Utilisation RRE (FADM)	172 000 \$
Alimentation RRE	(2 159 000) \$
Alimentation Réserve générale	(2 784 000) \$
Solde à répartir	0 \$

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2019

RISTOURNE
AUX MEMBRES²

1 184 362 \$

FONDS D'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT
DU MILIEU²

172 500 \$

² La ristourne aux membres après récupérations d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

		TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		
		PARTICULIERS	ENTREPRISES	
RISTOURNE VOLUMES	Comptes	154 970 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Épargne et placement	151 829 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Fonds	94 198 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Prêts et marges de crédit	400 457 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Assurances ³	171 120 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
RISTOURNE PRODUITS	Ristourne produits ³	211 788 \$	MONTANT DE 50 \$⁴	